EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N°d'imprimé : ZA13359054

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	10/11/2026	26008873

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances critiques

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

10/11/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S085Z252

(9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN CUGAND

(3) COORDONNÉES : 169 IMPASSE FRANCOIS COUSSEAU
ZONE ARTISANALE DU MORTIER OUEST
85610 CUGAND

Tel : 0251436094

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 044T1413

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FF-331-BK (F)	02/10/2025	29/03/2019

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	MASTER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1MA000X61522019	M1	VASP

Type/CNIT	Énergie
M10RENVS954P415	GO

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

395838

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DEFAILLANCES CRITIQUES :

5.1.1.b.3. ESSIEUX : Mauvaise fixation : stabilité perturbée, fonctionnement affecté (ARD)
6.1.1.c.3. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion excessive affectant la rigidité de l'assemblage : résistance insuffisante des pièces (ARD)

DEFAILLANCES MAJEURES :

3.2.1.c.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage dans un état inacceptable (G)
3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé (AVG)
4.7.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse
5.3.1.a.2. RESSORTS ET STABILISATEURS : Mauvaise attache des ressorts ou stabilisateurs au châssis ou à l'essieu (ARD)
5.3.2.b.2. AMORTISSEURS : Amortisseur endommagé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave (ARD)

DEFAILLANCES MINEURES :

2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (D, G)
6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés (AVD)
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (AR)

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :
28/05/2020 : 97948km / 27/05/2021 : 176477km / 21/06/2021 : 182876km / 23/05/2022 : 250327km /
22/05/2023 : 291055km / 21/05/2024 : 326124km / 21/05/2025 : 353251km

Afin de faciliter les campagnes de rappel « graves », vos données de contact ont été collectées. Pour exercer vos droits d'accès, rectification ou suppression de vos données, veuillez consulter le site internet www.utac-otc.com, rubrique « infos pratiques ».

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8m/km)	-10.2m/km			
Dissymétrie suspension (≤30%)	5%		16%	
Forces verticales	1472daN		1343daN	
Frein de service				
Force de freinage:	455daN	408daN	436daN	452daN
Déséquilibre (<20%):	11%		4%	
Force de freinage (efficacité):	455daN	408daN	436daN	452daN
Taux d'efficacité global (≥58%):	62%			
Frein de stationnement	Taux d'efficacité (≥18%): 20%			
Emissions à l'échappement				
Opacité des fumées (0.33m-1) C1: <0.10 - C2: <0.10				
Feux de croisement (-2.5% à -0.5%)	-1.8%	-1.8%		